



COMMUNIQUÉ
Paris, le 30/11/2024

PRIX DES PÉAGES D'AUTOROUTES : BONNE NOUVELLE POUR LES USAGERS, MAIS "40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTE" DÉNONCE DES TAXES INADMISSIBLES.

Le quotidien *Le Parisien / Aujourd'hui en France* a révélé ce samedi 30 novembre 2024 que l'augmentation moyenne annuelle du tarif des péages d'autoroute pour 2025 sera comprise entre 0 et 1% et entrera en vigueur à compter du mercredi 1er février 2025.

Pour "40 millions d'automobilistes", s'il est évident qu'une augmentation des tarifs des péages d'autoroutes inférieure à l'inflation est une bonne nouvelle, l'association dénonce également le montant des taxes imposées par l'État, qu'elle juge bien trop élevé et au détriment des usagers.

40% de taxes de l'État sur le prix global du péage

Pour l'année 2025, la hausse du prix des péages s'établira donc, selon les sociétés concessionnaires, entre 0,77% et 1,14%. Il s'agit de loin de la hausse la plus faible appliquée depuis plusieurs années.

Cependant, il est important de savoir que lorsqu'un automobiliste passe un péage d'autoroute, 40% du montant qu'il paie correspond à des taxes de l'État. Ce montant est inadmissible et transforme la mobilité quotidienne en luxe.

"Lorsqu'un automobiliste entre sur une autoroute, il paie 60% de taxes sur l'essence et 40% de taxes sur le péage. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, c'est bien l'État le grand gagnant de l'affaire. Il faut que cela s'arrête ! Est-il normal par exemple qu'une taxe appliquée au réseau autoroutier serve à financer le transport ferroviaire ? Ne devrait-elle pas plutôt servir à l'entretien des routes ? " s'interroge Philippe NOZIÈRE, président de "40 millions d'automobilistes".

L'état des routes

L'association "40 millions d'automobilistes" souhaite malgré tout saluer le niveau d'entretien du réseau autoroutier, qui tranche une nouvelle fois avec la dégradation du réseau géré par l'État.

« On constate une différence phénoménale entre l'entretien du réseau autoroutier, géré par les sociétés privées, et l'Etat du réseau national géré par l'État. On peut d'ailleurs prendre l'exemple de cet automobiliste qui a vu sa voiture être dégradée sur l'autoroute A15, gérée par l'État. En comparaison, il ne m'est jamais arrivé de passer sur une autoroute concédée en mauvais état ! », déclare Pierre Chasseray, délégué général de " 40 millions d'automobilistes" . Un fait qu'il faudra prendre en compte lorsque sonnera l'heure de la fin des contrats de concession autoroutière...